Image not found or type unknown

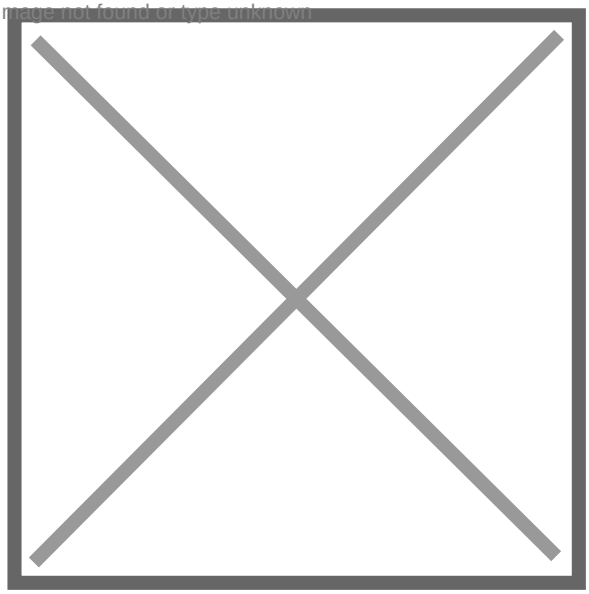

Demande de loyers apres etat de sortie et remise de clés

Par **vev**, le **25/03/2010** à **22:01**

Bonjour,

Avec accord verbal de mon propriétaire, (seule avec un enfant suite à une séparaton) j envoie mon préavis de départ le 15 janvier, disant que je quitterai le logement dans trois mois. le 1er fevrier j emménage en hlm. Le 26 février j ai rdv pour un etat des lieux de sortie avec huissier (a la demande du proprietaire). Ce même jour je rends les clés.
Aujourd'hui le 25 mars, mon ex propriétaire me demande sur mon lieu de travail (grande distribution) et devant mes collègues si je comptais lui régler d'autres loyers, à savoir mars et mi avril. Je réponds que non, puisqu'on a fait un etat de sortie et que je ne vis plus dans l appartement. Il m'a répondu qu il deduirait ça de ma caution. En a t il le droit alors que ns avons fait un etat de sortie et une remise de clés, et devant huissier en plus!

Merci de votre reponse! :)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés